



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

Comité Directeur

Du mardi 22 juin 2026
A Chamouille

Président :

Mr Pascal Poidevin

Présents :

Madame Aurélie Portas.

Messieurs Jean-Marie Bécrot, Patrice Bériot, Patrice Carpentier, Michel Corniaux, Gilles Cousin, Didier Delattre, Joël Crevits, Joël Eustache, Éric Freling, Nicolas Hubeau, Cédric Ibatici, Laurent Minette, Nicolas Lefèvre, Paul Pesin, Arnaud Proix, Christophe Serec, Vincent Szpakowski et Jean-Marc Valentin.

Excusés :

Madame Corinne Pierquet.

Messieurs Dominique Blondelle, Nicolas Moreau, Clément Visbecq et Frank Winieski.

Assistent :

Monsieur Philippe Morice (Président de la commission départementale des arbitres), Olivier Cambraye (Responsable Administratif) et Christophe Martinez (CTD-PPF).

.

Début de réunion à 18 h 30

Fin de réunion à 20 h 45

Le Président ouvre la séance et remercie chacune et chacun de leur présence à la réunion du Comité Directeur.

1. Approbation du procès-verbal :

Le procès-verbal du Comité Directeur du 18 mai 2026 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Carnet :

- Décès :

Le Comité Directeur prend note du décès de :

- Gérard Sénéchal dirigeant de l'AS Milon
- Sabrina Lalonde dirigeante à l'US Chauny

Le Comité Directeur adresse ses sincères condoléances à tous leurs proches. Il les prie de recevoir le soutien de l'ensemble de la famille du Football dans ces moments difficiles.

3. Communication du Président :

- Recours et discipline :

Le Président précise que le District est toujours dans l'attente d'une convocation devant le Tribunal Administratif suite au recours d'un licencié.

Le comité directeur prend acte de la décision du bureau de la commission départementale de l'arbitrage de radier deux arbitres des effectifs des arbitres du District Aisne de Football avec interdiction de s'inscrire à une formation initiale en arbitrage avant 3 ans à dater de la décision en application de l'article 39 du statut de l'arbitrage.

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de la date de sa notification conformément à l'article R141-9-1 du code du sport.

La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la conférence des conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision dans le respect des dispositions des articles L 141-4 et R 141-5 et suivant du code du sport.

- Valorisation du Bénévolat :

Les personnes récompensées au titre de « Bénévole du mois » pour la saison 2025/2026 seront invitées à la soirée des Bénévoles prévue le 9 octobre 2026 au Splendid de Saint-Quentin.

Ont été désignés en qualité de « Bénévole du mois » :

- Septembre 2025 : Dany Allain de l'US Effry
- Octobre 2025 : Mathieu Licot du SC Fontaine-Notre-Dame
- Novembre 2025 : Audrey Leduce du FISC Flavvy-le-Martel
- Décembre 2025 : Stéphane Sinet de l'ICS du Créçois
- Janvier 2026 : Emilia Parizot de l'US Venizel Acy
- Février 2026 : Fabrice Demay du CS Aubenton
- Mars 2026 : Jade Desjardins arbitre officielle et jeune dirigeante au club de l'US Origny Thenelles
- Avril 2026 : Daniel Accart des Ex de Grugies Gauchy
- Mai 2026 : Béatrice Chatelain du FC Festieux.
- Juin 2026 : Oualid Djelassi de l'International Château-Thierry Etampes

- Ressources humaines :

Le Président fait état du recrutement de Nicolas Hubeau en qualité de Conseiller Technique en Arbitrage par la Ligue, affecté au District depuis le 1er juin 2026.

Du fait de sa qualité de salarié de la Ligue mis à disposition du District, Nicolas ne peut plus exercer les fonctions de membre du Comité directeur et est considéré démissionnaire. Il sera invité systématiquement aux séances en qualité de CTA. Il pourra toujours siéger dans les différentes commissions comme membre coopté.

L'appel à candidature pour le poste de Conseiller en Développement Associatif aidé par la FFF a été publié avec une date de dépôt des candidatures au 30 juin 2026.

- Journée Régionale des labels :

Le District de l'Aisne accueillera la journée régionale des labels en présence d'un représentant de la Direction Technique Nationale.

Le comité directeur décide de retenir le club de l'US Bruyères et Montbérault, lauréats de 2 labels : celui Excellence Label Jeunes et celui Argent Féminin le mercredi 9 septembre 2026.

La commission propose l'attribution du Label « District » ou encouragement à l'ASCOM FUTSAL. Le comité directeur valide cette proposition.

- Soirée des trophées du 02 :

La cérémonie de remise des trophées aura lieu le jeudi 25 juin 2026, au Forum de Chauny, l'ensemble des membres est invité à cette soirée.

Un Prix spécial du District de l'Aisne sera déterminé par le DAF.

4. Assemblée Fédérale du 6 juin 2026 :

Eric Freling représentant des clubs fait un retour des faits marquants de l'Assemblée Fédérale d'été du 6 juin 2026.

L'Assemblée a validé plusieurs modifications des textes et règlements de la Fédération Française de Football :

Règlement financier - Conformément aux engagements pris par la FFF auprès de l'Agence Française Anticorruption (AFA), les délégués ont voté l'obligation de doter les Districts et les Ligues d'un règlement financier-type afin d'améliorer l'organisation de la gestion financière au sein de ces organes déconcentrés de la FFF. A compter du 1er juillet 2027

Jeunes - Les représentants du football ont décidé d'abaisser l'âge à partir duquel un joueur est concerné par la réglementation sur les changements de club (accord du club quitté, exemption du cachet mutation, limitation du nombre de mutés sur la feuille de match), afin de limiter les mouvements des jeunes et favoriser la fidélisation au sein des clubs.

Les ligues auront néanmoins la faculté d'adopter une disposition plus restrictive quant à la limitation du nombre de joueurs mutés sur une feuille de match.

Exemption de U6 U6F à U9 U9F au lieu de U11 U11F. (Limité à 4 dont 1 hors période de U10 U10F à U18 U18F)

Les représentants du football ont adopté (à 94,38 % des voix) une résolution relative à l'encadrement de la pratique des enfants et des jeunes (6-18 ans).

Elle se traduira par la mise en œuvre d'un plan d'action pluriannuel dont le déploiement national sera achevé à l'horizon 2029-2030. Il réaffirme le principe "*1 équipe = 1 encadrement formé*". Objectifs ? Renforcer la formation, la qualité éducative, la compétence et la pédagogie de l'encadrement autour des jeunes (80 000 équipes sur le terrain chaque week-end), notamment technique, dans tous les clubs dans les prochaines années.

Menée progressivement à partir de 2026-2027, cette démarche a également pour objectif d'améliorer l'accueil des jeunes pratiquants, de renforcer la structuration des clubs, ainsi que de mieux identifier les encadrants afin d'assurer un suivi plus efficace de leur parcours et de leur évolution.

5. Assemblée Générale du district du 6 novembre 2026 :

Le Président informe les membres du comité directeur de la planification de l'Assemblée Générale le vendredi 6 novembre 2026 au Forum de Chauny.

6. Communication du Secrétaire Général :

- Courriers :
 - Courrier de la famille de Cyril Elie du 10 juin 2026, suite à la décision prise par les clubs lors de la dernière Assemblée Générale, de donner la possibilité à l'ensemble des clubs de recevoir la finale du Challenge Elie. Lecture faite et réponse prise en charge par le Président.

- Courrier du Maire de Montescourt du 8 juin 2026, suite à la décision prise par les clubs lors de la dernière Assemblée Générale, de donner la possibilité à l'ensemble des clubs de recevoir la finale du Challenge Lenoir. Lecture faite et réponse prise en charge par le Président.
 - Courrier d'un papa d'un jeune licencié suite au refus de délivrance d'une licence par un club. Lecture faite et réponse prise en charge par le Président.
- Mouvements dans les commissions à compter du 1^{er} juillet 2026 :

Le comité directeur valide les propositions de :

- Président de la commission formation sur l'intégration d'Anthony Chantereaux à la place de Bianca Gilbert. Remerciements pour les services rendus.
- Président de la CDA pour la cooptation de Pascal Guillaume
- Président du district de désigner en qualité d'instructeurs Dominique Blondelle pour la commission de discipline et Laurent Minette pour la commission juridique au 1^{er} juillet 2026.
- Président de la CDA suite aux demandes d'honorariat de David Gense et de Philippe Lewandowski

Laurent Minette fait part de son souhait de prendre du recul de la commission régionale disciplinaire

- Football loisirs seniors à 8 :

Le Secrétaire Général rappelle la décision du dernier comité directeur relative au lancement d'un championnat loisirs seniors à 8 et l'ouverture des engagements dans footclubs sans frais.

7. Réunion des délégués du 16 juin 2026 :

Patrice Beriot précise que la Commission Départementale des délégués a pu s'appuyer cette saison sur un groupe de 15 délégués répartis selon leurs niveaux de compétence comme suit :

- 4 Fédération : Patrice Beriot – Frank Winieski – Didier Delattre – Arnaud Proix
- 4 Ligue : Francis Benicourt – Claude Robinet – Eddie Venet – Cyril Leclere
- 7 District : Anthony Chantereaux – Nouredine Yousfi – Christophe Didier – Bernard Verheyden – Vincent Franos – Jerome Remiot – Yoan Pagnier

3 nouveaux délégués ont été formés cette saison, il remercie Jean Marc Valentin et la commission de formation pour leurs disponibilités

211 délégations sur les différents championnats ont été effectuées cette saison, soit :

- 129 en Division 1
- 15 en Division 2
- 2 en Division 3
- 6 en Division 4
- 8 en Division 5

Il y a lieu de préciser que 51 matchs de coupes ont été couverts

Une nouvelle campagne de recrutement de délégués va être lancée prochainement.

8. Bilan des actions techniques :

Christophe Martinez développe les actions techniques mise en œuvre par la commission technique :

- Formation :
 - o 7 formations CFI pour 72 stagiaires
- PPF et CPD :
 - o 6 CPD avec un staff de 3 personnes pour (120 joueurs et joueuses, 34 séances)
 - o 3 stages de 2 jours avec nuitées pour (60 joueurs, 12 séances)
 - o CPD GB pour (34 séances, 17 GB)
 - o 1 rassemblement U11 avec 85 joueurs
 - o 1 journée départementale SSS 164 élèves
 - o 1 rentrée des GB pour 16 GB
 - o 56 matchs observés
 - o 604 joueurs observés
 - o 1 joueur Ousmane Diop et 1 joueuse Abigael Gui au PE de Liévin
 - o 1 joueur au PE de Reims Johan Lida
- DAP :
 - o Les Rentrées du Foot
U11: 119 équipes – 68 clubs – 1157 joueurs – 72 filles
U9: 166 équipes – 77 clubs – 1006 joueurs – 94 filles
U7: 111 équipes – 65 clubs – 570 joueurs – 36 filles
 - o Plateaux de Noël
U7: 103 équipes – 59 clubs – 480 joueurs – 25 filles
 - o JND
U9: 73 équipes – 43 clubs – 425 joueurs – 30 filles
U7: 72 équipes – 46 clubs – 326 joueurs – 13 filles

Une attention particulière sera portée sur l'application des amendes prévues au barème financier concernant les reports et forfaits en D1 confirmé sur les 3 championnats.

Le Président rappelle que la Journée Nationale de l'Arbitrage fixée au samedi 10 octobre 2026 sera associée à un voir deux rassemblements de la catégorie U13, voire sur un 1^{er} tour de la Pitch.

9. Commission Départementale des Arbitres :

Philippe Morice, Président de la CDA, intervient à la suite de la réunion du 19 juin 2026.

Il présente les différents classements entérinés lors de cette réunion et propose la validation des affectations des arbitres pour la saison 2025/2026.

Le comité directeur valide l'affectation des arbitres figurant en annexe 1.

De même, le comité directeur valide la liste des arbitres stagiaires titularisés cette saison, à savoir :

- BOETE Fabien. Condé en Brie
- CHATELAIN Thomas. Sinceny
- DAIN Jeoffroy. Fère en Tardenois
- ELHANKOURY Mohamed. IFC Soissons
- GUERIN Pascal. Anizy Pinon
- LANEZ Hugo. US Laon
- LENOIR Lilou. RC Bohain
- LOUCHARD Sébastien. US Bruyères et Montbérault
- MARQUETTE Jules. US Bruyères et Montbérault
- MICHEL Lionel. US Ribemont
- OUBLAL Mohamed. ASA Presles
- RAMELET Ludovic. F.C. Gauchy Grugies St Quentin

Il intervient suite à la réunion de la Commission Régionales des Arbitres :

- Félicitations à Nicolas HUBEAU pour la première place dans son groupe de D1.
- Félicitations à Alban STRAZCEK pour sa première place dans son groupe de R3, ce qui lui vaut une nomination en R2.
- Félicitations à Jean Baptiste GRENIER pour sa place de major en JAL
- A noter la titularisations d'IRI Taner en R3 suite à la réussite ces examens pratiques.
- Jules MARQUETTE intègre la section Arbitrage à Amiens pour la rentrée prochaine.
- La CDA se félicite de la nomination de Julie BULTEZ en FFF Futsal pour la partie pratique. Elle devra valider la partie théorique en fin de saison 2026/2027.
- La CDA se félicite de la désignation en 4ème Arbitre de Nicolas PHILIPPE lors de la Finale U19 Nationale le samedi 13 juin à Saint Quentin qui opposait le PSG à Clermont

Le Président s'associe au comité directeur pour féliciter les différentes promotions et souhaite que Julie Bultez soit accompagnée par un parrainage par la CDA pour lui donner toutes les chances d'être titularisée.

10. Communication du Trésorier Général :

- Relevés et Comptes clubs :

Le Trésorier donne des précisions sur le relevé au 18 juin 2026 relatif aux créances en cours.

Il apparaît que 4 clubs sont en difficultés financières. Après échanges avec le Trésorier et prise de garanties la dette sera soldée au 30 juin 2026.

La dernière situation a été réalisée au 21 juin 2026, les clubs ont jusqu'au 30 juin 2026 pour procéder aux règlements, à défaut les demandes de licences seront bloquées à effet du 1^{er} juillet 2026.

- Frais d'arbitrage :

Les membres reconduisent les montants des prélèvements des frais d'arbitrages pour 2026/2027 ajoutés à une participation des clubs de D1 de 50 euros mensuellement pour les frais de délégués, à savoir :

- D1 : 2 700 euros (frais arbitrage 2200 € + frais délégués 500 €)
- D2 : 850 €
- D3 : 750 €
- D4 : 660 €

- Frais d'engagements :

Jean-Marie Bécrot propose la reconduction à l'identique du barème des frais d'engagements pour 2026/2027.

Le comité directeur valide le barème des frais d'engagement sans augmentation pour la saison 2026/2027.

La mise en place de frais d'engagements pour les Journées Nationales des Débutants sera évoquée en fin de réunion.

- Barème financier District :

Jean-Marie Bécrot propose la reconduction à l'identique du barème financier pour 2026/2027.

Le comité directeur valide le barème des frais financier sans augmentation pour la saison 2026/2027.

- Accompagnement des clubs par le District :

Après avoir procédé à une projection des comptes à clôturer au 30 juin 2026, Jean-Marie Bécrot propose de renouveler l'action mise en place la saison dernière sur l'accompagnement des clubs à l'achat de matériel selon les mêmes critères à concurrence de 20 000 euros.

Comme pour l'édition précédente, Dominique Blondelle est chargé de piloter le groupe de travail en charge du suivi du dispositif.

- Barème financier Ligue :
Il précise que le barème financier de la LFHF pour la saison 2026/2027 prévoit un ajustement qui a été voté à l'AG du 30/05/2026 : + 10 € sur les mutations et + 2 € sur les licences

11. Budget prévisionnel :

Suite à la présentation par Patrice Carpentier et un échange sur les différents postes de charges et de produits, le budget prévisionnel de la saison 2026/2027 s'élève à un montant de 683 880 euros.

Le budget prévisionnel est validé par le comité directeur et sera présenté aux clubs lors de l'AG du 6 novembre 2026 pour approbation.

12. Point sur les compétitions :

Gilles COUSIN dresse le bilan de la saison 2025/2026 des différentes compétitions Seniors, Jeunes et féminines en district et en ligue.

Le tableau des accessions et relégations en Seniors ainsi que les vainqueurs des différentes coupes départementales figurent en Annexe 2.

Le Comité Directeur remercie les clubs supports des différentes coupes pour l'accueil et la qualité de l'organisation.

Le Comité Directeur félicite les équipes suivantes pour leur accession au niveau Ligue :

- Ol. St Quentin 2 de R3 en R2, de U16R2 en U17R1 et de U17R2 en U18R1
- E. Itancourt Neuville 2 et SC Origny en Thiérache de D1 en R3
- Int. Château Thierry Etampes de U14 en U15R2 et de U15 en U16R2
- E. Itancourt Neuville de U16 en U17R2
- US Prémontré St Gobain de U17 en U18R2

Le Comité directeur félicite les équipes suivantes pour leur titre de Champion :

- E. Itancourt Neuville 2 en D1
- RC Bohain en D2
- CS Carlésien en D3
- US Chauny 3 en D4
- US Vadencourt en D5

Proposition du Calendrier Général Seniors pour la saison 2026/2027 (voir annexe 3), le Comité Directeur valide ce document

Evolutions pour la saison 2026/2027 :

- Suite au vote lors de l'assemblée Générale de la Ligue, 3 équipes au lieu de 2 accéderont en R3 à compter la saison 2026/2027.
- Suppression de la feuille de recettes pour TOUTES les rencontres de coupe départementales. Le club recevant garde l'intégralité de la recette et prend en charge l'ensemble des frais d'arbitrage et de délégué. Le club visiteur ayant à sa charge ses frais de déplacements.
- Rappel qu'en cas de forfait général d'une équipe, celle-ci sera rétrogradée de 2 divisions.

12. Commission foot animation :

Aurélien Portas évoque l'absence de clubs lors de Journées Nationales des Débutants U6/U7 et U8/U9 de fin de saison. Il est précisé que les dates figurent au calendrier qui est présenté en début de saison et que les clubs sont relancés en amont de l'événement.

Il est rappelé que la FFF impose l'organisation des JNB aux Districts dans le cadre du développement du football d'animation et de la signature des contrats d'objectifs. Il s'agit d'un rassemblement qui doit être une fête de fin de saison pour les enfants. L'absence des équipes ne valorise pas l'investissement des bénévoles du District et des clubs organisateurs, tout en perturbant le bon déroulement de l'organisation.

Il est proposé de mettre en place des frais d'engagement aux Journées Nationales de Débutants U6/U7 et U8/U9 d'un montant de 100 euros. Ceux-ci seront remboursés aux clubs ayant assuré la présence de l'ensemble de leurs équipes engagées sur les plateaux tout au long de la saison.

Le comité directeur valide l'obligation aux équipes de participer aux JNB et la proposition des frais d'engagement remboursables dans le barème des engagements de la saison 2026/2027.

13. Questions diverses reçues par écrit :

Aucune autre question diverse n'a été reçue par écrit.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

Le Président

Pascal POIDEVIN

Le secrétaire de séance

Michel Corniaux